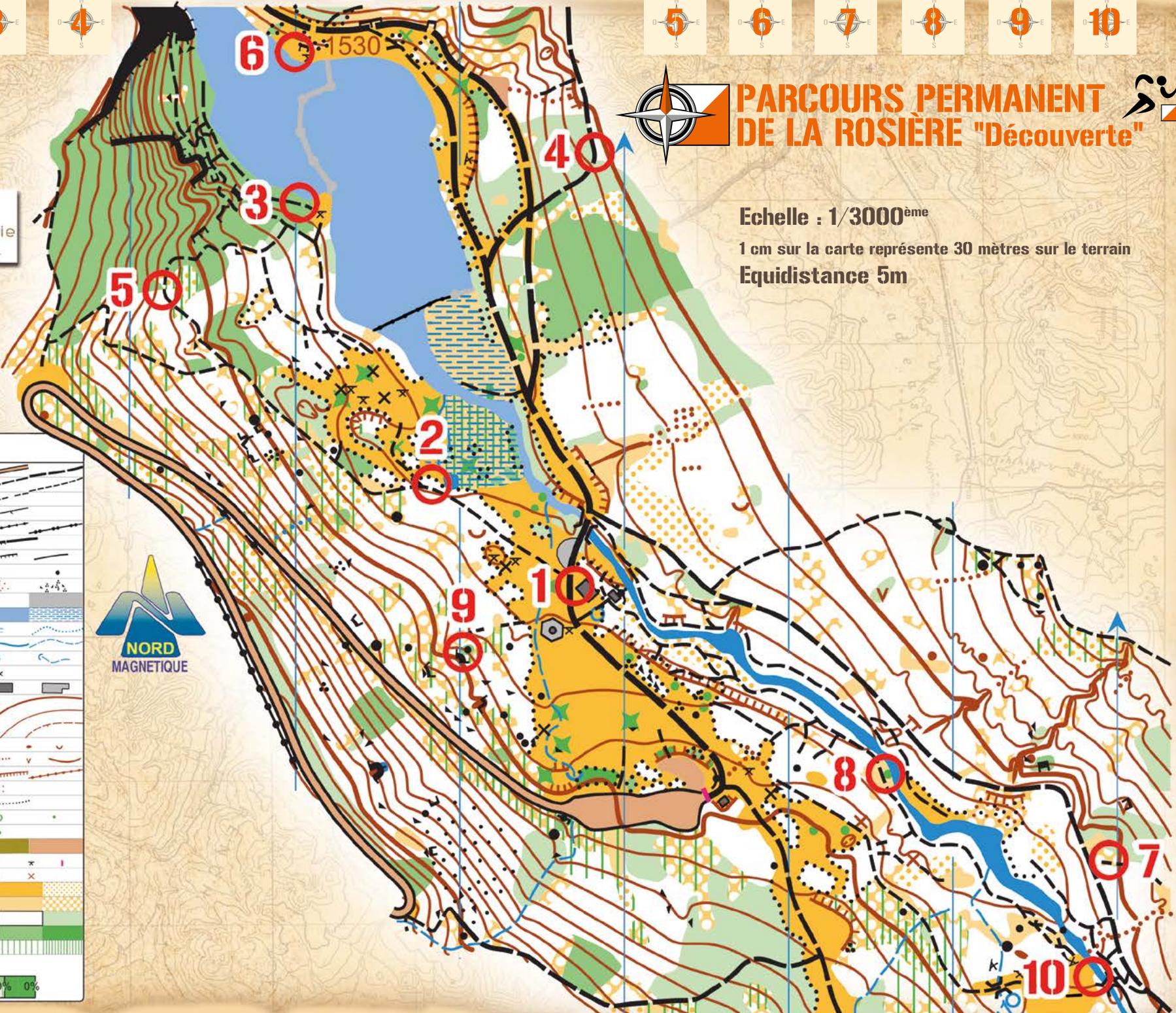




LÉGENDE	
Route - Allée carrossable	
Chemin - Sentier	
Sentier peu visible	
Clôture franchissable	
Mur infranchissable ; franchissable	
Falaise infranchissable	
Falaise franchissable	
Rocher (Hauteur supérieur à 1m, 2m)	
Zone de pierre - Zone rocheuse	
Grotte - affleurement rocheux	
Lac - Marécage	
Petit marais - Marais linéaire	
Ruisseau - Ruisseau intermittent	
Source captée - Source	
Objets particuliers du à l'homme	
Bâtiment - Bâtiment franchissable	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maitresse - Normale - Intermédiaire	
Butte - Butte allongée - Cuvette	
Fossé - Trou - Ravin	
Abrupt de terre - Levée terre	
Terrain accidenté	
Limite précise de végétation	
Arbre isolé (petit, grand)	
Bosquet	
Zone interdite - Parking	
Mangeoire - Table - Barrière	
Résineux - Fourmillière	
Prairie - Prairie, arbres dispersés	
Friche, déboisée - Friche, arbres dispersés	
Forêt: Course facile - course ralentie	
Forêt, course difficile - Végét. impénétrable	
Végétation: course ralentie - course difficile	
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE	
Visibilité réduite	
Bonne visibilité	



PARCOURS PERMANENT DE LA ROSIÈRE "Découverte"

Echelle : 1/3000^{ème}
1 cm sur la carte représente 30 mètres sur le terrain
Equidistance 5m

COURCHEVEL ORIENTATION

8 COURSES D'ORIENTATION CHRONOMÉTRÉES

Chaque jeudi du 3 juillet au 21 août 2014, une course d'orientation est proposée sur le site naturel de la Rosière à proximité de Courchevel Moriond. A l'aide d'une carte FFCO au 1/6000^{ème}, les orienteurs devront trouver la meilleur stratégie pour trouver l'ensemble des balises. Tracé différent chaque jeudi.
Tarif : 7€ Départ à 15h (nocturne certains soirs - 22h)
Inscription : 06 83 17 78 65

GEOCACHING ICE MISSION'S

Entre chasse aux trésors et course d'orientation high-tech cette activité de Geocaching s'adresse aux familles avides d'aventure, le jeu consiste à résoudre une série d'énigmes tout en suivant son GPS afin de découvrir où se cache Polaris... Vous pratiquez ce jeu de façon autonome et à votre rythme dans les montagnes de Courchevel.

JEUX D'OBSERVATION CHASSE AUX SMILEYS

8 Smileys et leur ours se sont perdus dans les montagnes de Courchevel, depuis La Saulire, muni d'une paire de jumelles, partez à leur recherche. Plan à retirer à l'Office de Tourisme ou à télécharger sur le Site Internet.

Contacts et renseignements :
Service des Sports - Centre Technique Municipal - BP 61
73124 Courchevel Cedex - Tél. 04 79 08 48 93
Yann Couillard - Accompagnateur en Montagne - Tél. 06 83 17 78 65
www.courchevel.com/co



Credit photos : COURCHEVEL TOURISME - Ne pas jeter dans la nature ni sur la voie publique.



PARCOURS PERMANENT DE LA ROSIÈRE



« A la rencontre de la montagne, de l'eau et de la forêt »

FICHE TECHNIQUE DU PARCOURS D'ORIENTATION

PARCOURS "DÉCOUVERTE" : balise 1 à 10 (temps moyen : 1 heure)

PARCOURS "INTÉGRAL" : balise 1 à 20 (temps moyen : 2 heures 30 min)

PRINCIPE DU PARCOURS : A l'aide de la carte, avant de démarrer, construire le parcours le plus logique ; l'ordre de passage sur les balises est libre (il est donc inutile de suivre la progression croissante de la numérotation, ce qui rallongerait inutilement le parcours !). Arrivé sur chaque borne en bois numérotée, poinçonner dans les cases correspondantes. Prévoyez un équipement comme pour une randonnée à la 1/2 journée.

Conception : association « coureurs des cimes »

DÉFINITION DES BALISES

Balise 1 : Chalet de la Rosière (altitude 1537 m), cette cabane fut érigée pour servir d'abri pour le chantier du barrage en 1977. Elle sert aujourd'hui de point d'accueil dans le vallon de la Rosière et abrite les expositions préparées par l'association du Site Naturel des Avals.

Balise 2 : Le Trou de la Vache (altitude 1535 m), situé en bordure du milieu humide fermant le lac, il s'agit d'une tourbière très profonde ; la légende dit qu'une vache qui s'était avancée pour boire y a disparu.

Balise 3 : Berge, le lac de la Rosière est un « spot » privilégié des pêcheurs à la mouche, la pêche y est pratiquée en No-kill (prendre et relâcher) pour préserver les espèces de poissons et favoriser la reproduction naturelle.

Balise 4 : Virage du sentier de la dent (altitude 1540 m), la forêt domaniale de la Dent du Villard qui domine le sentier (propriété de l'État français) a été plantée à la fin du XIXème siècle pour stopper la déforestation qui aggravait l'érosion des terrains et menaçait les sites habités en contrebas. Elle abrite aujourd'hui une réserve biologique domaniale ; elle est classée en zone Natura 2000.

Balise 5 : Limite de végétation (altitude 1560 m), contrairement à la partie supérieure de la Dent du Villard, la forêt sur ce versant est une propriété communale soumise au régime forestier. Son entretien et la surveillance des coupes de bois sont assurés par l'Office National des Forêts ; la rémunération de l'ONF pour ces missions se fait par une commission, « les frais de garderie », prise sur le produit des ventes de bois.

Balise 6 : Départ passerelle, ce pont en bois fut construit en 2013 afin de vous permettre de faire le tour du lac, cela permet aussi en plus des pontons de pratiquer la pêche de façon plus accessible.

Balise 7 : Coulée de gypse, la Dent du Villard est principalement constituée de cette roche très friable et soluble, à chaque orage une quantité importante de ce matériaux et emportée jusqu'au fond du vallon par ces ruisseaux temporaires.

Balise 8 : Méandre du torrent (altitude 1540 m).

Balise 9 : Gros rocher dans la forêt

Balise 10 : Aire de pique-nique.

FIN DU PARCOURS « DÉCOUVERTE »

Balise 11 : Depuis ce talus, vous découvrez la face sud-ouest de la Dent du Villard, elle culmine à 2285m et représente un milieu rare en Europe. Elle abrite des espèces remarquables telles-que le Tétrax-lyre pour la faune ou le Sabot de Vénus pour la flore.

Balise 12 : Belvédère du lac (altitude 1610 m), aménagé en 1998, il donne une vue imprenable sur le lac, propice à la contemplation (attention aux falaises en contrebas ; pour se rendre aux balises 6-3-5, redescendre impérativement par le sentier sans chercher à couper).

Balise 13 : Début piste forestière, ce chemin sert de sentiers piétons en hiver, il fait parti des 14 chemins damés par la Mairie afin de faciliter les balades.

Balise 14 : Intersection ancienne piste forestière et sentier, la trouée dans la forêt sert au passage des conduites d'eau permettant d'alimenter par refoulement (500m plus haut) la retenue de l'Ariondaz d'une contenance de 131 000m³. Le domaine skiable peut faire transiter jusqu'à 750 000m³ d'eau par ce système afin d'alimenter les 500 enneigeurs répartis sur les pistes de ski.

Balise 15 : Confluent petit ruisseau/torrent de la Rosière (altitude 1565 m), on y devine les vestiges enfouis d'une passerelle détruite.

Balise 16 : Retour du sentier botanique, à l'origine, ce sentier pédagogique a été créé par le père Fritch, botaniste ayant mis en évidence le grand intérêt de l'habitat du massif de la Dent du Villard, notamment le seul site des Alpes à abriter « l'horminelle des Pyrénées ». Ce sentier est aujourd'hui entretenu régulièrement en été par Christophe Bourdillon, membre de l'association du Site Naturel des Avals.

Balise 17 : Pont du torrent du Creux de l'Âne (altitude 1580 m), cette eau provient d'une résurgence.

Balise 18 : Mare aux tritons (altitude 1580 m), elle est le lieu de résidence régulier de plusieurs tritons alpestres. Le mâle adulte mesure environ 7 cm, la femelle quant à elle atteint 11 cm. Leur ventre est de couleur orangé.

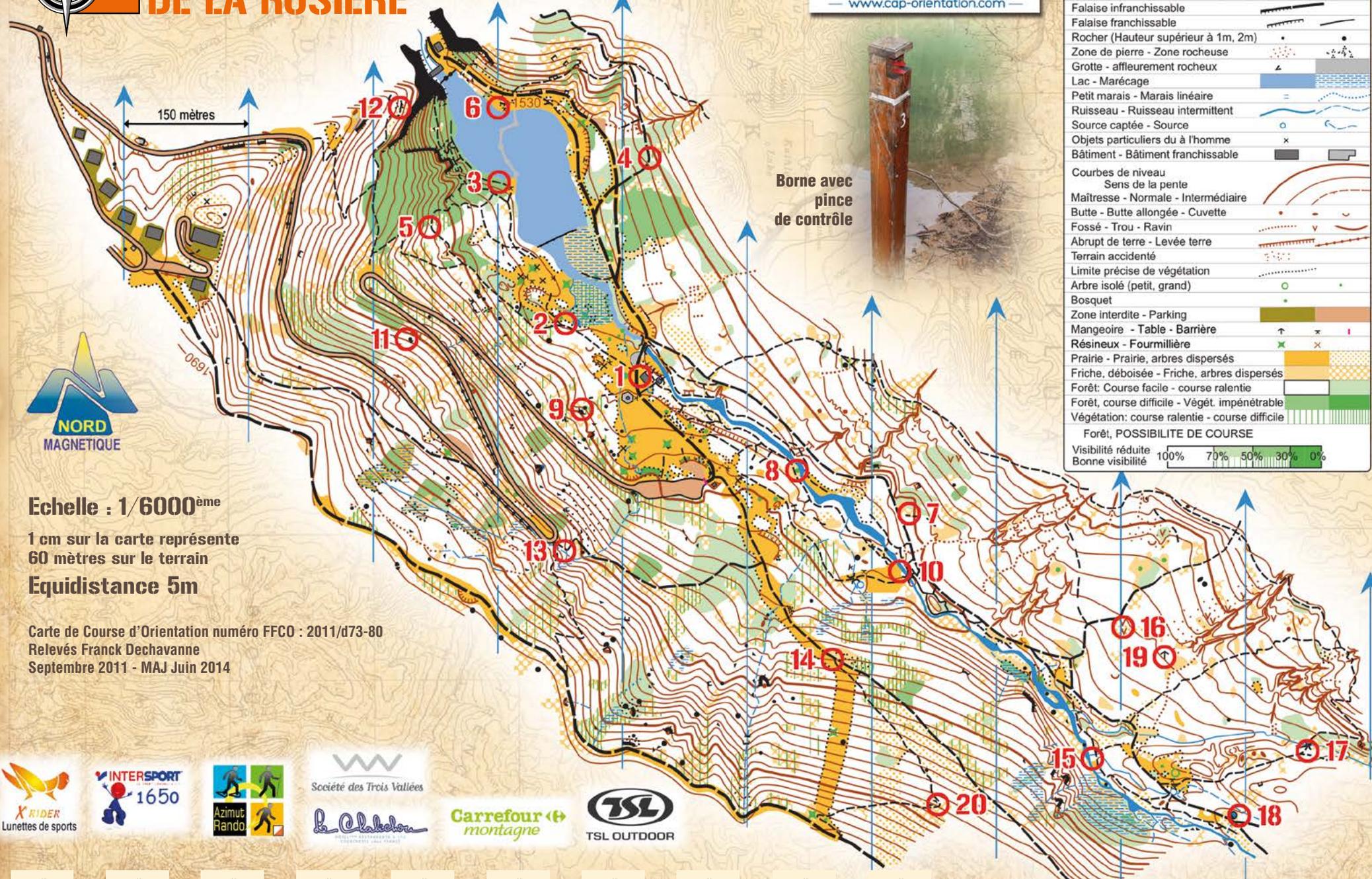
Balise 19 : Mangeoire (altitude 1580m), cette forêt est parcourue par de nombreux chevreuils.

Balise 20 : Virage sentier (altitude 1640m), il rejoint la piste forestière du Roc Sabal.

FIN DU PARCOURS « INTÉGRAL »



PARCOURS PERMANENT DE LA ROSIÈRE



Echelle : 1/6000^{ème}

1 cm sur la carte représente 60 mètres sur le terrain

Equidistance 5m

Carte de Course d'Orientation numéro FFCO : 2011/d73-80
Relevés Franck Dechavanne
Septembre 2011 - MAJ Juin 2014



LÉGENDE	
Route - Allée carrossable	
Chemin - Sentier	
Sentier peu visible	
Clôture franchissable	
Mur infranchissable ; franchissable	
Falaise infranchissable	
Falaise franchissable	
Rocher (Hauteur supérieur à 1m, 2m)	
Zone de pierre - Zone rocheuse	
Grotte - affleurement rocheux	
Lac - Marécage	
Petit marais - Marais linéaire	
Ruisseau - Ruisseau intermittent	
Source captée - Source	
Objets particuliers du à l'homme	
Bâtiment - Bâtiment franchissable	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maîtresse - Normale - Intermédiaire	
Butte - Butte allongée - Cuvette	
Fossé - Trou - Ravin	
Abrupt de terre - Levée terre	
Terrain accidenté	
Limite précise de végétation	
Arbre isolé (petit, grand)	
Bosquet	
Zone interdite - Parking	
Mangeoire - Table - Barrière	
Résineux - Fourmillière	
Prairie - Prairie, arbres dispersés	
Friche, déboisée - Friche, arbres dispersés	
Forêt: Course facile - course ralentie	
Forêt, course difficile - Végét. impénétrable	
Végétation: course ralentie - course difficile	
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE	
Visibilité réduite	
Bonne visibilité	

- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20

N° à poinçonner à l'arrivée sur chaque balise.



N° à poinçonner à l'arrivée sur chaque balise.